



Convention 2023-2024 Fonctionnement et intégration de Lire et faire lire dans les structures culturelles

ENTRE

**La Ligue de l'enseignement de la Meuse,
Représentée par Gilles Taguel**

ET

Bibliothèque Émilie du Châtelet
Château Stanislas 55200 COMMERCY
bibliotheque@commercy.fr
03 29 91 75 68

Représentée par Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de la commune de COMMERCY
Dénommée « La structure culturelle »

Dans la perspective de la mise en place de Lire et faire lire, programme culturel tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de bénévoles, la Ligue de l'enseignement, l'UDAF, et la structure culturelle s'associent.

Dans l'esprit de l'opération définie par les Chartes nationales de Lire et faire lire, la structure culturelle intègre le programme Lire et faire lire dans ses activités.

La Ligue de l'enseignement et/ou l'Union Départementale des Associations Familiales s'engage(nt) à organiser et coordonner les interventions des bénévoles en liaison avec les responsables de la structure culturelle. Elle(s) assurera(ont) le suivi de l'opération.

Le moment précis de cette activité et sa périodicité, la désignation du local, le matériel mis à disposition ainsi que l'identification du ou des intervenants sont précisés dans un document annexé à la présente convention.

La structure bénéficie d'une assurance Responsabilité civile garantissant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisatrice.

L'assurance des retraités bénévoles (en responsabilité civile de base, en dommages corporels consécutifs à un accident et en défense et recours) est prise en charge par l'association nationale Lire et faire lire par l'intermédiaire de l'APAC (Association pour l'Assurance Confédérale de la Ligue française de l'enseignement).

A Bar le Duc le : 26/09/2023

Pour la Ligue de l'enseignement :
Anthony Willeme Délégué Général

Pour la structure culturelle :
Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de COMMERCY

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA MEUSE
15 rue Robert Lhuette
BP 70059
55001 BAR LE DUC Cedex

1 à conserver par la structure, le 2nd à renvoyer



**Lire et
faire lire**

Avenant Structure Culturelle 2023-2024

Suite à la signature de la convention en date du 26/09/2023
Concernant l'établissement Bibliothèque Émilie du Châtelet

ENTRE

Les intervenants bénévoles Lire et faire lire :
Mme MANGIN Claudette, née le 28/03/1960

ET

La bibliothèque Émilie du Châtelet, représentée par Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de COMMERCY

ET

les coordinateurs départementaux du dispositif Lire et faire lire
Madame AIMOND Elodie, pour l'UDAF de la Meuse
Monsieur WILLEME Anthony, pour la Ligue de l'enseignement de la Meuse,

Il a été décidé de mettre en place le dispositif sur la période suivante : 14/10/2023 au 26/06/2024

Mme MANGIN interviendra les Mercredis toutes les quinzaines de 15h à 16h hors vacances scolaires sauf exceptions éventuelles

Le lieu d'intervention des bénévoles est situé : Bibliothèque Émilie du Châtelet – Château Stanislas - 55200 COMMERCY

En aucun cas le bénévole ne doit être seul dans l'établissement ou intervenir pour un seul enfant. A l'issue de la séance de lecture, les enfants sont repris en charge par leurs familles présentes dans les locaux.

A Bar le Duc le : 26/09/2023

Pour la Ligue de l'enseignement :
Anthony Willeme Délégué Général

Pour la structure culturelle :
Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de COMMERCY

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA MEUSE
15 rue Robert Lhuierre
BP 70059
55001 BAR LE DUC Cedex

Les bénévoles :

1 exemplaire est à conserver par chaque co-signataire

Association Loi du 1er juillet 1901 – Déclarée le 9 novembre 1999 – Publiée au J.O. le 11 décembre 1999

Lire et faire lire est un programme proposé par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Lire et faire lire est reconnue « association-ressource dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme » du ministère de l'Éducation nationale.

Lire et faire lire est agréée Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire.